



Association à buts multiples  
des Communes de la Région  
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MERCREDI 11 octobre 2023 à 20h00  
Salle Alexei Jaccard à Sainte-Croix**

**Président : Claude Roulet  
Secrétaire : Virginie Lénart**

**Ordre du jour :**

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Election du/de la Président(e) du Conseil jusqu'au 30.06.2024
4. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 27.04.2023
5. Communications du Président
6. Communications du Comité directeur
7. Election d'un membre de la commission de gestion
8. Election d'un membre de la commission eau
9. Préavis 03-2023 : Budget 2024
10. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
11. Divers et propositions individuelles

M. Yvan Pahud de Sainte-Croix souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente la commune de Sainte-Coix.

**1. Appels**

<b><u>Présents</u> :</b>	Buts principaux	membres	43/56
	But optionnel « eau »	membres	39/50
	Communes	nombre	16/17
	Communes « eau »	nombre	14/15
	Comité directeur	membres	6/7
<b><u>Excusés</u> :</b>	Membres		9/56
<b><u>Absents</u> :</b>	Membres		4/56

M. Pesenti du Comité directeur est excusé.  
Le quorum est atteint et le Conseil peut avoir lieu.

**2. Assermentations**

Mme Galeazzi, vice-présidente, procède à l'assermentation des délégués suivants :

M. Denis Villars de Grandson  
M. Claude Jaggi de Concise  
M. Yann Rosser de Bonvillars

### **3. Election du/de la Président(e) du Conseil jusqu'au 30.06.2024**

M. Claude Roulet de Mauborget se propose pour la présidence du Conseil jusqu'au 30.06.2024.

Il est élu tacitement et prend la place de Mme Galeazzi, vice-présidente.

### **4. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 27.04.2023**

M. Claude Roulet de Mauborget mentionne que la réponse de M. Portner au point 13 du procès-verbal concernant une improbable pénurie d'eau n'est pas adaptée.

M. Portner précise que, techniquement, il n'y a pas risque de pénurie d'eau par rapport à la nappe des puits d'Onnens. Mais il est clair que chacun doit tout faire pour économiser l'eau en règle générale.

Le procès-verbal du 27.04.2023 est accepté (1 abstention).

### **5. Communications du Président**

Le président n'a pas de communications particulières.

### **6. Communications du Comité directeur**

M. Portner explique que la Sagenord a commandé une étude sur l'approvisionnement en eau de la région. L'ACRG a participé à cette étude. Les résultats s'avèrent très bons concernant les installations de l'ACRG. Le rapport complet va suivre.

### **7. Election d'un membre de la commission de gestion**

M. Wettstein de Sainte-Croix qui était membre suppléant devient membre.

M. Froidevaux d'Onnens se propose et est élu tacitement membre suppléant de la commission de gestion.

### **8. Election d'un membre de la commission eau**

En raison de sa nouvelle fonction de président du Conseil, M. Claude Roulet de Mauborget démissionne de la commission eau.

Deux membres doivent donc être élus.

M. Schaffner de Champagne et M. Kemmling de Giez qui étaient membres suppléants deviennent membres.

M. Yersin de Fiez et M. Jaquier de Bullet se proposent et sont élus tacitement membres suppléants de la commission eau.

### **9. Préavis 03-2023 : budget 2024**

M. Fardel de Fiez, rapporteur, fait lecture du rapport de la commission de gestion concernant les buts principaux.

La commission de gestion invite les délégués à adopter le préavis 03-2023.

Il n'y a ni remarques ni questions.

M. Roulet relit les conclusions du préavis.

« Sur proposition du Comité directeur, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, le Conseil intercommunal de l'ACRG décide :

- d'accepter le préavis 03-2023 relatif au budget 2024 de l'ACRG, tel que présenté. »

M. Roulet procède à la votation du préavis.

**Le préavis 03-2023 relatif au budget 2024 de l'ACRG pour les buts principaux est accepté.**

M. Fardel de Fiez, rapporteur, fait lecture du rapport de la commission de gestion concernant le but « eau ».

La commission de gestion invite les délégués à adopter le préavis 03-2023.

Il n'y a ni remarques ni questions.

M. Roulet relit les conclusions du préavis.

« Sur proposition du Comité directeur, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, le Conseil intercommunal de l'ACRG décide :  
- d'accepter le préavis 03-2023 relatif au budget 2024 de l'ACRG, tel que présenté. »

M. Roulet procède à la votation du préavis.

**Le préavis 03-2023 relatif au budget 2024 de l'ACRG pour le but « eau » est accepté.**

#### **10. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil**

M. Schaffner propose la commune de Champagne.

#### **11. Divers et propositions individuelles**

M. Sacha Guillet de Novalles demande où en est l'étude concernant l'alimentation en eau des chalets d'alpage.

M. Favre répond que sur la commune de Provence, un projet de création de syndicat est en route. En effet, l'alimentation en eau de ces chalets ne pourra se faire que grâce à un syndicat. Il ne sait pas si quelque chose a été entrepris sur le territoire avant la Combe.

M. Wettstein explique que l'année dernière, un mandat de la Direction Générale de l'Agriculture a été attribué à la Société vaudoise d'économie alpestre, dont il fait partie. Une identification des alpages vaudois vulnérables à la sécheresse a eu lieu. Un outil avec des indicateurs a été transmis au canton. Jusqu'à présent, rien n'a été fait et il est constaté un manque d'eau exponentiel durant ces trois dernières années. Selon M. Wettstein, il est nécessaire que le secteur « Sainte-Croix – Creux du Van » soit une unité géographique.

M. Favre dit que les AF vaudoises et neuchâteloises ont organisé une séance d'information à Provence il y a environ 6 mois. Toutes les communes concernées ont été convoquées. Il est préférable que ce soit une commune qui donne l'impulsion.

M. Cruchet de Giez relève qu'en 2024, l'ACRG va entrer dans le gros des investissements. Il note une filière de traitements complexes d'ici 2028 pour frs 7'300'000. Il demande si cette filière concerne uniquement le traitement du chlorothalonil et des métaux lourds. Il demande aussi si la construction du réservoir de Grandson va enfin démarrer.

La dépense est de frs 3'500'000 sur 3 ans. Il souhaite savoir s'il y aura un co-financement ou une participation de la Sagenord.

M. Portner répond que le bureau RWB a promis une mise à l'enquête du réservoir à mi-octobre 2023. Le réservoir sera la propriété de l'ACRG. Concernant la filière à frs 7'300'000, il précise qu'elle ne traitera pas que le chlorothalonil. Ce projet comprend aussi des études, le traitement UV, le traitement du ferromanganèse.

M. Portner dit qu'une présentation du plan d'investissement et des différents ouvrages à venir sera faite lors du prochain Conseil intercommunal au printemps.

M. Vialatte de Grandson revient sur la problématique d'alimentation en eau des alpages. Il dit que la Grandsonne a été mise dans les alpages sentinelles pour faire le lien et faire des études. Il ne sait pas qui a mis cela en place mais peut se renseigner pour la prochaine fois.

M. Wettstein dit que la Société vaudoise d'économie alpestre conduit des études sur 10 ans pour mesurer l'impact du réchauffement climatique avec des relevés précis sur des alpages qui sont propriété de l'état.

M. Favre précise que rien que pour le restaurant du Soliat, un million de litres d'eau a dû être acheminé cette année.

M. Jaquier de Bullet estime que les délégués manquent d'informations. Le PDRDE prévoyait trois paquets de mesures à long terme. Il aimerait plus de précisions sur les travaux à venir et les délais.

M. Schaffner de Champagne revient sur le chlorothalonil. Sur Champagne, le taux a tendance à baisser. Il demande si l'ACRG a également remarqué une différence.

M. Portner dit que les chiffres ne baissent pas beaucoup. Ils restent même identiques. Ces chiffres sont régulièrement mis à jour et transmis à la Sagenord.

La séance est levée à 20h40 et est suivie d'une verrée offerte par la commune de Sainte-Croix.

Sainte-Croix, le 15 mars 2024

Le Président

La Secrétaire

Claude Roulet

Virginie Lénart